

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 09 AVRIL 2013

---

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, Mme ANCHEN, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMEQ, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Fabien REICHERT	à	Jean-Michel BRUGIDOU

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante d'	Alain TEULADE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Serge GUILHEM BOUHABEN	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante de	Philippe GARROTE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASBONNE, Jean BEDECARRAX, Gérard LEPRETRE, Anne BARBET, Yves TOURAINE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

### RAPPORT N° 130409-09-FIN

#### **BUDGET ANNEXE DU PARC D'ACTIVITES PIERRE LANNERETONNE** **BUDGET PRIMITIF 2013**

M. BELLOT rappelle que ce budget, assujetti à TVA, comprend deux sections équilibrées en dépenses et recettes :

Section Fonctionnement : 239 716.30 €  
Section investissement : 131 216.30 €

Il comprend :

#### **En fonctionnement**

Dépenses : des travaux de viabilisation d'une parcelle (97 000 €), des frais d'entretien (11 500 €), un stock évalué à 12 108.15 €, un virement à la section investissement (119 108.15 €).

Recettes : la vente de terrains aménagés (33 163.91 €), la variation des stocks de terrains aménagés (119 108.15 €), l'excédent de fonctionnement reporté (87 444.24 €)

**En Investissement**

Dépenses : le stock de terrains aménagés (119 108.15 €), le déficit d'investissement reporté (12 108.15 €)

Recettes : le virement de la section fonctionnement (119 108.15 €), l'annulation du stock initial (12 108.15 €)

Le projet de Budget est joint au présent rapport.

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOpte** le Budget Annexe du parc d'activités Pierre Lanneretonne 2013.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 avril 2013

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT